





VON GRAFFENRIED TREUHAND

Rapport de l'organe de révision au conseil de la fondation de Fondation Fairmed, Berne

Rapport sur l'audit des comptes annuels

Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de Fondation Fairmed, comprenant le bilan au 31 décembre 2022 le compte d'exploitation le tableau des flux de trésorerie, le tableau sur la variation du capital pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'annexe aux comptes annuels, y compris un résumé des principales méthodes comptables. Conformément à la Swiss GAAP RPC 21, les indications figurant dans le rapport de performance ne sont pas soumises à l'obligation de contrôle de l'organe de révision.

Selon notre appréciation, les comptes annuels donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine et de la situation financière au 31 décembre 2022 ainsi que de ses résultats et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date conformément aux Swiss GAAP RPC et sont conformes à la loi suisse, aux statuts et aux règlements.

Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels» de notre rapport. Nous sommes indépendants de la fondation, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Autres points

Les comptes annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2021 ont été audités par un autre organe de révision qui a exprimé dans son rapport en date du 8 avril 2022 une opinion non modifiée sur ces comptes annuels.

Responsabilités du conseil de la fondation relatives aux comptes annuels

Le conseil de la fondation est responsable de l'établissement des comptes annuels lesquels donnent une image fidèle conformément aux Swiss GAAP RPC et aux dispositions légales. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, le conseil de la fondation est responsable d'évaluer la capacité de la fondation à poursuivre l'exploitation de l'entreprise. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité de la fondation à poursuivre ses activités et d'établir le bilan sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf s'il existe une intention de liquidation de la fondation ou de cessation d'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.

Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et



VON GRAFFENRIED TREUHAND

de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Une plus ample description de nos responsabilités relatives à l'audit des comptes annuels est disponible sur le site Internet d'EXPERTsuisse: <http://expertsuisse.ch/fr-ch/audit-rapport-de-revision>. Ce descriptif fait partie intégrante de notre rapport.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément à l'art. 728a, al. 1, ch. 3, CO et à la NAS-CH 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du conseil de la fondation.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels (bilan avec un total de bilan de CHF 19'849'749 compte d'exploitation avec un résultat d'exploitation de CHF -140'755, tableau des flux de trésorerie, le tableau sur la variation du capital, ainsi que l'annexe aux comptes) qui vous sont soumis.

Berne, le 27 Avril 2023 ris/stn

Von Graffenried AG Treuhand

Michel Zumwald
Expert-comptable diplômé
Expert-réviseur agréé

Stephan Richard
Expert-comptable diplômé
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable

Von Graffenried AG Treuhand

Waaghausgasse 1, Postfach, CH-3001 Bern, Tel. +41 31 320 56 11, Fax +41 31 320 56 90

Bilan

au 31 décembre 2022

(en CHF)	31.12.2022	%	31.12.2021	%
Actifs				
Caisses	4'165		4'159	
Postfinance	826'962		1'316'381	
Banques	948'894		535'366	
Liquidités	1'780'021	49.7	1'855'906	46.5
Créances				
· Autres créances à court terme	189'122		160'632	
Régularisation active des comptes (RC)	18'768		43'221	
Créances et RC	207'890	5.8	203'853	5.1
Actifs courants	1'987'912	55.5	2'059'759	51.6
Immobilisations corporelles	1'603	0.0	3'053	0.1
Placements financiers ¹⁾	1'590'377	44.4	1'930'763	48.3
Actifs immobilisés	1'591'980	44.5	1'933'816	48.4
Total actifs	3'579'892	100.0	3'993'575	100.0
Passifs				
Dettes				
· Livraisons et services	288'445		202'982	
· Compte «Aide aux Lépreux» en annexe	20'034		20'034	
Autres dettes à court terme	1'968		18'044	
Régularisation passive des comptes (RC)	38'800		40'755	
Dettes à court terme et RC	349'247	9.8	281'816	7.1
Fonds dédiés				
· Prévention / contrôle de la lèpre au Sri Lanka	0		17'515	
· Fonds Fondation Gertrud von Haller	0		65'334	
· Santé de base Bobélé RCA	0		6'253	
· Santé de base Sangha Mbaere RCA	0		37'831	
Capital de fonds	0	0.0	126'933	3.2
Fonds étranger et capital de fonds	349'247	9.8	408'749	10.2
Capital de fondation	500'000		500'000	
Fonds d'entreprise (capital libre)	2'412'645		2'698'826	
Fonds de fluctuation de valeur	318'000		386'000	
Capital d'organisation	3'230'645	90.2	3'584'826	89.8
Total passifs	3'579'892	100.0	3'993'575	100.0

Compte d'exploitation

(en CHF)	2022	%	2021	%
Contributions et autres produits				
Dons	3'446'169		3'762'415	
Contributions affectées aux projets ²⁾				
• générales	3'542'624		2'201'865	
• cantons et communes	404'896		296'500	
• Aide aux Lépreux Emmaüs-Suisse	200'000		0	
• contributions aux projets DDC (contrat 81067470)	3'150'000		3'150'000	
Legs et héritages / condoléances	1'038'014		359'339	
Consultations et autres produits	20'604		37'135	
Produit d'exploitation	11'802'306	100.0	9'807'25	100.0
Charges liées aux projets				
Charges de projet ³⁾	8'713'879		6'828'296	
Charges d'accompagnement du projet ⁴⁾	730'632		833'489	
Collecte de fonds et charges publicitaires générales ⁵⁾	1'431'167		1'385'574	
Charges administratives ⁶⁾	1'067'384		1'086'261	
Charges d'exploitation	11'943'061	101.2	10'133'621	103.3
Résultat d'exploitation	-140'755	-1.2	-326'367	-3.3
Produits financiers	101'702		269'667	
Charges financières	-442'060		-105'865	
Résultat financier	-340'358	-2.9	163'802	1.7
Résultat avant variation du fonds	-481'113	-4.1	-162'565	-1.7
Utilisation / prélèvement du fonds	584'733		2'046'851	
Affectation / apport de fonds	-457'800		-1'408'795	
Résultat du fonds	126'933	1.1	638'057	6.5
Résultat annuel avant affectation capital d'organisation	-354'181	-3.0	475'491	4.8
Adaptation du fonds de fluctuation de valeur	68'000		-218'000	
Affectation (-) / prélèvement (+) fonds d'entreprise	286'181		-257'491	
Total affectations (-) / prélèvements (+) fonds	354'181	3.0	-475'491	-4.8
	0	0.0	0	0.0

Tableau des flux de trésorerie

(en CHF)

	2022	2021
Résultat annuel au profit du fonds d'entreprise (capital libre)	-286'181	257'491
Amortissements immobilisations corporelles	1'450	3'050
Bénéfices de cours (-) / pertes (+) titres non réalisés	343'905	-95'923
Adaptation du fonds de fluctuation de valeur	-68'000	218'000
Résultat du fonds (+) = constitution / (-) dissolution	-126'933	-638'057
Flux de trésorerie	-135'759	-255'439
Variation créances et RC	-4'038	149'842
Variation obligations à court terme et RC (-) = diminution / (+) = augmentation	67'431	-197'479
Flux de trésorerie de l'activité d'exploitation	-72'365	-303'075
Placements financiers (-) = Investissements / (+) = Désinvestissements	-3'519	-153'332
Flux de trésorerie de l'activité d'investissement	-3'519	-153'332
Variation liquidités	-75'884	-456'407
Preuve de la variation des liquidités		
Solde au 31.12.	1'780'021	1'855'906
Solde au 01.01.	1'855'906	2'312'313
Variation liquidités	-75'884	-456'407

Compte avoirs du fonds

(Variation du capital)

(en CHF)	01.01.2022				31.12.2022
	Solde initial	Affectation externe	Transferts interne	Utilisation externe	Solde final
Fonds issus du capital de fonds					
Prévention / contrôle de la lèpre au Sri Lanka (a)	17'515	74'300	0	-91'815	0
Fonds Fondation Gertrud von Haller	65'334	0	0	-65'334	0
Santé de base Bobélé RCA (b)	6'253	150'000	0	-156'253	0
Santé de base Sangha Mbaere RCA (c)	37'831	233'500	0	-271'331	0
Contribution au programme DDC	0	3'150'000	0	-3'150'000	0
Projets divers	0	3'689'720	0	-3'689'720	0
Capital du fonds	126'933	7'297'520	0	-7'424'453	0
Fonds issus de l'autofinancement					
Capital de fondation	500'000	0	0	0	500'000
Fonds d'entreprise (capital libre)	2'698'826	0	-286'181	0	2'412'645
Fonds de fluctuation de valeur	386'000	0	-68'000	0	318'000
Résultat annuel	0	-354'181	354'181	0	0
Capital d'organisation	3'584'826	-354'181	0	0	3'230'645

En tant que partenaire institutionnel de la DDC, FAIRMED perçoit, avec la Mission chrétienne pour les aveugles, des contributions en faveur d'un programme international. Au cours de l'exercice, la contribution au programme versée à FAIRMED (contrat DDC n° 81067470) s'est élevée à 3'150'000 CHF et a été entièrement allouée à des projets conformément au budget du programme.

(en CHF)	01.01.2021				31.12.2021
	Solde initial	Affectation externe	Transferts interne	Utilisation externe	Solde final
Fonds issus du capital de fonds					
Népal RHIP Baglung	270'457	0	0	-270'457	0
Baka	1'666	100	0	-1'766	0
EHP Népal	55'912	421'870	0	-477'782	0
Fonds DLPC phase II Sri Lanka (a)	27'972	55'000	0	-65'457	17'515
Fonds Fondation Gertrud von Haller	120'000	25'334	-80'000	0	65'334
Fonds Santé Primaire Lobaye RCA	20'562	528'991	80'000	-629'553	0
Fonds Bobélé RCA (b)	268'421	68'000	0	-330'168	6'253
Fonds Sangha Mbaere RCA (c)	0	309'500	0	-271'669	37'831
Capital du fonds	764'990	1'408'795	0	2'046'852	126'933
Fonds issus de l'autofinancement					
Capital de fondation	500'000	0	0	0	500'000
Fonds d'entreprise (capital libre)	2'441'335	0	257'491	0	2'698'826
Fonds de fluctuation de valeur	168'000	0	218'000	0	386'000
Résultat annuel	0	475'491	-475'491	0	0
Capital d'organisation	3'109'335	475'491	0	0	3'584'826

En 2022, les projets ont changé de nom. Le référencement (a) à (c) a été ajouté dans un souci de traçabilité.

Annexe aux comptes annuels

Principes comptables généraux

Les comptes sont établis conformément aux principes de Swiss GAAP RPC avec RPC 21 et fournissent une image fidèle de la situation patrimoniale, financière et des revenus. Le compte d'exploitation est représenté selon la méthode du compte de résultat analytique des ventes, c'est-à-dire par domaines fonctionnels. La délimitation entre les charges liées au projet et les charges administratives s'effectue selon la méthode ZEW0. Les comptes annuels sont conformes au droit comptable suisse (art. 957 à 962 du code des obligations).

Organisations affiliées

L'association «Aide aux Lépreux Emmaüs-Suisse» verse régulièrement des contributions affectées. Celles-ci sont mentionnées séparément dans le compte d'exploitation. L'association verse également une contribution aux charges administratives. En 2022, cette contribution était de 26'000 CHF (3'000 CHF l'année précédente).

Principes comptables et d'évaluation

Sauf indication contraire pour les différents postes du bilan mentionnés ci-après, l'évaluation du poste du bilan s'effectue à la valeur du marché à la date de clôture du bilan, les éventuels intérêts courus n'étant pas considérés comme faisant partie de la valeur du marché. La comptabilité est tenue en francs suisses. Les actifs et les passifs en devises étrangères sont convertis aux cours de clôture des devises à la date du bilan, les opérations en devises étrangères dans la mesure du possible au cours du jour.

Liquidités

La position comprend la caisse et les comptes en espèces chez Postfinance et les banques en Suisse et à l'étranger ainsi que les éventuels titres détenus à court terme, sinon comptabilisés dans les placements financiers.

Créances

L'évaluation s'effectue aux valeurs nominales, déduction faite des éventuelles corrections de valeurs individuelles. Les contributions aux projets ne sont inscrites au bilan que si la garantie a été formellement accordée. De plus, un éventuel solde actif vis-à-vis de l'Aide aux Lépreux Emmaüs-Suisse est également indiqué sous ce poste.

Régularisations actives des comptes

Ce poste comprend les postes actifs résultant de la régularisation matérielle et temporelle des différents postes de charges et de produits. L'évaluation s'effectue à la valeur nominale.

Immobilisations corporelles

Le poste comprend le mobilier et les autres installations, comme le matériel informatique et les logiciels, pour la fourniture de services et la gestion en Suisse. L'évaluation du mobilier s'effectue à la valeur d'acquisition moins les amortissements planifiés, en partant généralement d'une durée d'utilisation de 4 ans. Les amortissements sont effectués de manière dégressive à partir de la valeur comptable. Les achats individuels d'un montant inférieur à 5'000 CHF ne sont pas activés. Les installations sont amorties sur un franc restant (pro memoria).

Placements financiers

Les titres sont comptabilisés à leur valeur d'acquisition pendant l'année et à leur valeur de marché (hors intérêts courus) à la date de clôture. En cas de cession, les différences de change sont comptabilisées à la valeur d'acquisition ou à la valeur de marché de l'évaluation ultérieure dans le résultat financier. Un fonds de fluctuation compris entre 10% et 20% de la valeur du marché est inscrit dans le capital de l'organisation afin de couvrir les risques de pertes extraordinaires.

Dettes

Ce poste comprend les contributions aux projets déjà convenues à la date du bilan mais non encore versées ou non encore appelées par les bénéficiaires. Sont également inscrits à ce poste les autres dettes pour frais d'exploitation ainsi que, en cas de solde passif, le compte de liaison avec Aide aux Lépreux Emmaüs-Suisse. L'évaluation s'effectue à la valeur nominale.

Régularisations passives des comptes

Ce poste comprend les postes passifs résultant de la régularisation matérielle et temporelle des différents postes de charges et de produits. L'évaluation s'effectue à la valeur nominale.

Capital du fonds

Ce poste comprend les fonds issus de dons avec une affectation claire. Ce capital constitue une obligation de prestation envers les donateurs/baillleurs de fonds jusqu'à son utilisation complète. Le solde du fonds est réduit d'un forfait administratif le cas échéant et par voie d'accord. Le fonds «Fondation Gertrud von Haller pour l'aide au tiers-monde» a été complètement utilisé conformément à l'accord concernant les subventions à FAIRMED en relation avec la dissolution de la fondation en 2022.

Capital d'organisation

Les postes comprennent les moyens utilisables dans le cadre de l'objectif statutaire de la Fondation FAIRMED. Les excédents d'exploitation non encore utilisés sont inscrits dans le fonds d'entreprise. Le fonds de fluctuation de valeur correspond à 10% à 20% de la valeur de marché des placements financiers.

Principes du tableau des flux de trésorerie

Le tableau des flux de trésorerie fait état de la variation des liquidités en fonction de l'activité d'exploitation, de l'activité d'investissement et de l'activité de financement. Le tableau des flux de trésorerie est réalisé selon la méthode indirecte.

Principes du calcul de la variation du capital (fonds)

Le calcul de la variation du capital montre l'évolution de chaque fonds affecté et de chaque composante du capital libre.

Remarques sur certains postes du bilan

1) Placements financiers

La composition des titres est la suivante:

	2022	2021
Fonds d'obligations / de marchés mondiaux	225'646	256'774
Actions / fonds d'actions	1'107'926	1'369'187
Fonds stratégique	256'805	304'802
	1'590'377	1'930'763

Remarques relatives aux différents postes du compte d'exploitation

2) Contributions affectées aux projets

Il s'agit de contributions et de dons liés à des projets. Si leur affectation est plus étroitement définie que le but général de la fondation FAIRMED, si les dons sont essentiels et n'ont pas été réutilisés dans l'année d'exploitation en cours, ces contributions sont affectées à un fonds de produits. Les contributions aux projets peuvent également inclure des dons en nature (voir la rubrique consacrée aux dons en nature).

3) Charges de projet

Il s'agit des contributions directes visant à atteindre l'objectif de FAIRMED (par régions):

	2022	2021
Inde	527'844	525'094
Népal	1'563'098	1'155'237
Sri Lanka	250'848	152'964
Cameroun	2'096'370	1'921'219
République centrafricaine	2'539'160	2'143'217
République du Congo	1'063'974	294'543
Tchad	0	1'087
Divers projets mondiaux (y compris informations externes)	672'584	634'937
	8'713'879	6'828'296

4) Charges d'accompagnement du projet

Il s'agit de dépenses en relation avec la recherche, la planification, la préparation et le suivi de projets:

	2022	2021
Inde	1'279	229
Cameroun	475	10'136
Différents pays et régions	2'383	14'701
Charges de personnel pour les projets	651'408	757'761
Autres charges d'accompagnement	75'087	50'663
	730'632	833'489

Dépenses totales pour les projets 9'444'510 7'661'786

5) Collecte de fonds et charges publicitaires générales

	2022	2021
Charges de personnel	367'282	380'340
Charges administratives (charge de locaux, URE, charges administratives)	7'681	17'546
Imprimés publicitaires collecte de fonds	226	155'094
Frais d'expédition collecte de fonds	190'268	112'161
Autres charges publicitaires collecte de fonds	813'582	656'979
Autres charges publicitaires PR	52'127	63'454
	1'431'167	1'385'574

6) Charges administratives

	2022	2021
Charges de personnel	722'838	765'046
Charges administratives (charge de locaux et charges administratives)	343'096	318'165
Amortissements	1'450	3'050
	1'067'384	1'086'261

Délimitation entre les charges administratives et la collecte de fonds

Des charges administratives existent à chaque fois que l'activité ne peut contribuer indirectement à la réalisation des objectifs ou à la charge des projets. Cela vaut presque exclusivement pour les fonctions de base telles que l'administration financière, les ressources humaines et l'administration. Les charges liées aux activités de collecte de fonds sont comptabilisées dans la rubrique Collecte de fonds et charges publicitaires générales. Dans des cas exceptionnels, les activités de sensibilisation associées à un appel aux dons peuvent être affectées, dans une certaine mesure, aux charges liées aux projets. La délimitation est calculée selon la méthode ZEWO.

Nature et montant des dons en nature

Le poste Contributions ciblées / Divers peut également inclure des dons en nature sous forme de médicaments. Il n'y a pas eu de dons en nature de ce type au cours de l'année considérée (année précédente: aucun don non plus).

Informations sur les indemnités du conseil de fondation et la rémunération de la direction

Des honoraires pour des prestations juridiques spécifiques ont été versés au conseil de fondation à hauteur de 1'851 CHF pendant l'année sous revue et de 3'652 CHF pendant l'année précédente, TVA comprise. Le montant total de la rémunération des 4 personnes (4 l'année précédente) de la direction s'est élevé à 390'822 CHF (433'304 CHF l'année précédente). Le taux d'occupation s'élevait à 380% à partir du 01.10.2022 (370% l'année précédente).

Prévoyance en faveur du personnel

Le personnel de FAIRMED est assuré pour la prévoyance professionnelle auprès de la fondation collective LPP de Swiss Life. À la fin de l'année, il n'y avait aucune dette à l'égard de la fondation de prévoyance (comme l'année précédente). Tous les risques de placement et d'assurance sont couverts à 100% par Swiss Life. Aucun défaut de couverture n'est possible.

Rapport de performance / rapport de situation

Le rapport annuel publié sur www.fairmed.ch fournit des informations détaillées sur les projets et les objectifs atteints, ainsi que sur les défis qui attendent FAIRMED.

Événements après la date de clôture du bilan

L'épidémie de coronavirus et la guerre en Ukraine ont entraîné une forte hausse des risques économiques généraux, ce qui peut avoir des répercussions sur les activités de FAIRMED. À l'heure actuelle, il est impossible d'évaluer les effets financiers concrets de la situation pour l'exercice en cours.

Informations conformes au droit comptable, dans la mesure où elles ne figurent pas déjà dans les Swiss GAAP RPC:

Indications selon l'art. 959C CO

Le nombre d'employés à plein temps est de 16 personnes en moyenne annuelle (15 personnes l'année précédente). Pour le reste, il n'existe aucun élément devant être divulgué.

Indication selon l'art. 961a al. 2 CO / Honoraires versés à l'organe de révision

	2022	2021
Révision (TVA comprise) pour FAIRMED et Aide aux Lépreux :	16'800	16'200
Autres prestations (TVA comprise) pour FAIRMED et Aide aux Lépreux :	5'433	6'985

Rapport de situation selon l'art. 961C CO – Évaluation des risques

FAIRMED a procédé à une évaluation des risques dans le cadre de sa revue stratégique annuelle. Les risques identifiés sont réduits ou couverts par des mesures appropriées décidées par le conseil de fondation et la direction et seront évités à l'avenir, dans la mesure du possible.

Tableau des immobilisations

(en CHF)	01.01.22	Entrées	Sorties	Amortissements	%	31.12.22
Équipement d'exploitation	551	0	0	-250	45	301
IT, appareils techniques	2'502	0	0	-1'200	48	1'302
Immobilisations corporelles	3'053	0	0	-1'450		1'603
Placements financiers	1'930'763	0	-340'386	0		1'590'377
Actifs immobilisés	1'933'816	0	-340'386	-1'450		1'591'980

Les entrées / sorties sont indiquées uniquement sur une base nette

	01.01.21	Entrées	Sorties	Amortissements	%	31.12.21
Équipement d'exploitation	1'101	0	0	-550	50	551
IT, appareils techniques	5'002	0	0	-2'500	50	2'502
Immobilisations corporelles	6'103	0	0	-3'050		3'053
Placements financiers	1'681'508	249'255	0	0		1'930'763
Actifs immobilisés	1'687'611	249'255	0	-3'050		1'933'816